



ELSEVIER

VIE SCIENTIFIQUE



www.elsevier.com/locate/natsci

ONG, peuples autochtones et savoirs locaux : enjeux de pouvoir dans le champ de la biodiversité ☆

NGOs, native people and local knowledge: power struggles in the field of biodiversity proceedings

Marie Roué *

Anthropologue, APSONAT, laboratoire d'ethnobiologie, Muséum national d'histoire naturelle, 57, rue Cuvier, 75005 Paris, France

Ce séminaire était organisé par l'équipe « Appropriation et socialisation de la nature » (APSONAT) et avec la collaboration du projet LINKS (Local Indigenous Knowledge Systems) de l'Unesco dans le cadre du séminaire de programme environnement vie et société (PEVS) du CNRS « les ONG dans le champ de la biodiversité » (cf. NSS, 1, 2002). Les auditeurs et les participants représentaient un grand éventail de disciplines : anthropologie, sciences politiques, économie, écologie, ethnobotanique.

Plusieurs interventions ont porté sur les relations complexes et parfois conflictuelles, entre scientifiques, ONG et peuples autochtones. Une part de l'influence croissante des ONG dans le champ de la biodiversité tient aux paragraphes consacrés dans l'Agenda 21 et la Convention sur la biodiversité aux savoirs traditionnels écologiques (en anglais « TEK » pour « *Traditional Ecological Knowledge* ») des populations indigènes et locales. Ces savoirs locaux sur la gestion de la nature ont ainsi acquis, du moins formellement, une reconnaissance internationale. Le rôle des ONG et une partie de leur pouvoir en tant que médiateurs dans le domaine des savoirs locaux ne viennent-ils pas de cette situation paradoxale : la reconnaissance par les instances inter-

nationales et nationales d'un savoir qu'elles ne peuvent appréhender directement ?

Pour D. Dumoulin (Sciences Po Paris), nous ne pouvons plus aborder aujourd'hui la nébuleuse des ONG comme un ensemble cohérent d'acteurs défendant le même projet dans les arènes internationales. À partir de 1990, on peut différencier trois principaux systèmes d'acteurs concernés : la « communauté épistémique » pour la défense de la diversité biologique et culturelle, c'est-à-dire le réseau de professionnels qui ont une compétence et une expertise reconnues dans ce domaine et partagent valeurs et normes, le secteur mondialisé des réserves naturelles et les réseaux transnationaux de militants. Chaque ONG doit alors être analysée suivant la place qu'elle tient dans un réseau transnational, plutôt qu'en temps qu'acteur individuel.

P. Bridgewater (directeur du département des sciences écologiques de l'UNESCO) examine la complexité des relations entre peuples indigènes, États et ONG au sein de la Commission baleinière internationale qu'il connaît bien pour l'avoir dirigée. Il souligne la multiplicité des enjeux successifs et parfois contradictoires d'une commission qui, depuis 1946, tente de concilier conservation des différentes espèces de baleine dont certaines sont au bord de l'extinction et aide à l'industrie baleinière en vue de lui assurer un développement durable, tout en répondant aux injonctions de plusieurs groupes d'acteurs sociaux, dont les populations indigènes. Essayer de conserver un équilibre fragile entre ONG

☆ Compte rendu d'un séminaire international (Unesco, Paris, 27-28 mai 2002).

* Auteur correspondant.

Adresse e-mail : roue@mnhn.fr (M. Roué).

internationales et locales qui veulent protéger les baleines, peuples autochtones qui revendiquent l'exercice d'une chasse investie comme une part essentielle de leur culture et de leur identité, gestionnaires de la faune, industriels et pays « conservationnistes », est une gageure ! Un conflit vient d'ailleurs d'éclater lors de la réunion de la commission, en mai 2002 avec la suppression du quota dit « de subsistance autochtone » dont les Inupiat, Inuit d'Alaska, bénéficiaient depuis 25 ans et qui leur permettait de chasser chaque année une quarantaine de baleines franches, en dépit du fait que l'espèce soit inscrite sur la liste des espèces menacées. L'interdiction de la chasse autochtone a été déclenchée par les Japonais, en réaction au refus qu'ils venaient d'essayer pour la chasse commerciale de 50 petits rorquals. Mettant en avant que la chasse côtière à la baleine est aussi chez eux une tradition, ils taxent d'hypocrisie la position de l'État américain et des ONG qui acceptent le principe de la chasse autochtone et leur en refusent le bénéfice.

Brent et E. Ann Berlin (université de Georgia) se sont retrouvés au centre d'un conflit qui les a contraints à arrêter leur programme de recherche chez les Mayas du Chiapas. Il s'agissait pour ces ethnobotanistes d'identifier les plantes médicinales lors de la phase de bioprospection, puis de tenter, avec la participation d'une entreprise pharmaceutique, de développer un usage commercial de ces ressources, générant un revenu local. Deux ONG, l'une internationale, l'autre locale se sont opposées à ce projet en le qualifiant d'acte de biopiraterie. Une discussion intéressante s'est engagée entre les participants du séminaire sur la démarche de « processus d'accord préalable éclairé » (« PIC » pour « *Prior Informed Consent* ») que B. et A. Berlin avaient engagée avec les communautés mayas. Gonzalo Oviedo, responsable de projets en relation avec les populations indigènes pour WWF, tout en reconnaissant le fondamentalisme de certaines ONG, déplore le manque de courage des scientifiques lorsqu'ils sont témoins d'actes de biopiraterie. Certains jardins botaniques s'en feraient même complices, sans que les scientifiques qui y sont mêlés ne soient jamais inquiétés.

Une des questions théoriques qui se pose dans un contexte de globalisation est l'analyse des situations de médiation dans lesquelles se trouvent nombre d'acteurs sociaux, qu'ils soient scientifiques, autochtones ou ONG, quand ils relaient de la scène locale à la scène internationale les questions qui se posent quant à la conservation ou l'usage de la biodiversité. M. Roué (APSONAT, Paris) propose d'analyser ces interactions en essayant de distinguer

dans ces relations de médiation le rôle de simple intermédiaire de ceux de courtier ou de « patron ». Tous les acteurs assument à tour de rôle une part de ces rôles, mais il est éclairant de mesurer dans chaque situation la part du « patronage » (le « patron » choisit les valeurs ou prestations qu'il met en circulation) et celle du « courtage » (rôle joué par un intermédiaire influent que les clients croient capables d'influencer le vrai patron). Dans le même ordre de réflexions, s'appuyant sur l'exemple des Îles Salomon, E. Hviding (département d'anthropologie de l'université de Bergen) caractérise les interactions entre ONG de conservation (intéressées à sauver la biodiversité), compagnies forestières (qui veulent exploiter les ressources) et peuples autochtones (intéressés à développer les activités villageoises) en termes de rencontres « postcoloniales ». Ces situations dans lesquelles chaque partie est dans le doute sur l'agenda et l'éthique de l'autre partie, n'empêchent pourtant pas la collaboration de s'établir sous forme de « projets de développement ». Il semble qu'au-delà de cette incompréhension partagée qui perdure, des désirs conflictuels parviennent ainsi à atteindre une réalisation toute subjective.

Dans le cas du manioc en Amazonie brésilienne, F. Pinton (LADYSS) observe que la diversité variétale conservée par les agricultures familiales des populations amérindiennes, métisses ou allochtones, est aujourd'hui érigée en bien commun après avoir symbolisé l'archaïsme. Les organisations de la société civile sont en croissance exponentielle et jouent un rôle déterminant dans le traitement des savoirs locaux, tant en ce qui concerne les *caboclos*, populations métisses confrontées à une politique classique d'intégration agricole qu'en territoire amérindien où elles sont à la recherche d'un dialogue social pour valider les actions à entreprendre au sein des communautés locales. Parviendront-elles à dépasser la contradiction dont elles sont porteuses en se montrant favorables aux savoirs locaux, tout en s'inscrivant dans une volonté collective de changement de modes de vie ?

Laissons le mot de la fin à P. Descola, professeur au Collège de France, qui considère que l'anthropologie doit se garder de mêler sa quête scientifique et les implications industrielles ou pharmacologiques qui peuvent en résulter. Il renvoie dos à dos les ONG et les multinationales qu'elles critiquent. N'ont-elles pas, les unes comme les autres, l'originalité de n'avoir qu'une instance à laquelle elles rendent des comptes, composée de leurs propres membres, tandis qu'élus comme scientifiques doivent justifier de leurs démarches et de leurs résultats ?